

Pharmacie marocaine : entre menaces et défis

Compte Test - 2025-09-07 18:48:30 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

La pharmacie marocaine traverse une zone de turbulences qui ne cesse de s'intensifier. Mardi prochain, la Confédération des syndicats des pharmaciens du Maroc (CSPM) organise un sit-in devant le ministère de la Santé et de la Protection Sociale afin de marquer son opposition au nouveau projet relatif à la fixation des prix des médicaments. Pour une profession déjà fragilisée, cette réforme pourrait avoir des conséquences particulièrement lourdes si elle ne prend pas en considération son impact sur la pharmacie d'officine. Ces difficultés ne sont pas propres au Maroc. En Europe aussi, les pharmaciens subissent les politiques de baisse des prix imposées pour préserver la viabilité des caisses d'assurance maladie. Celles-ci sont confrontées à la flambée des coûts liés aux biothérapies et aux traitements de dernière génération. En France, par exemple, les pharmaciens viennent de se mobiliser contre un projet gouvernemental visant à ramener le plafond des remises sur les génériques de 40 % à 20-25 %, à l'étendre aux hybrides, et à fixer celui des biosimilaires à 15 %. Mais, à la différence du Maroc, le modèle de rémunération des pharmaciens français ne cesse d'évoluer. La mise en place d'honoraires et d'indemnités a permis d'amortir partiellement l'impact des baisses sur l'économie de la pharmacie. Au Maroc, la situation est bien plus critique. Les maigres revenus des officinaux reposent essentiellement sur les marges appliquées aux médicaments dont le prix public de vente est inférieur à 962,70 DH, les spécialités pharmaceutiques ayant un prix supérieur à ce montant échappent en grande partie aux pharmacies. La plupart des pharmaciens n'en dispensent pas, en raison d'une disponibilité à la fois fluctuante et inéquitable, et d'une rentabilité insignifiante pour les produits les plus onéreux. Sans mécanismes alternatifs de rémunération, chaque baisse, même minime, frappe de plein fouet les officines. L'expérience de 2014 reste dans toutes les mémoires. En effet, malgré les promesses d'une augmentation de la consommation des médicaments, celle-ci est restée stagnante entre 2014 et 2019. Ce n'est qu'avec la pandémie et la généralisation progressive de la couverture médicale qu'une hausse significative a été observée. Quant au nombre important de promesses faites aux pharmaciens par leur Tutelle, elles sont restées sans suite. Et malheureusement, tout porte à croire que le scénario de 2014 pourrait se répéter. Au-delà des enjeux économiques, la profession est prisonnière de textes obsolètes. Le Dahir de 1922 en est l'exemple le plus frappant. Ce texte expose encore aujourd'hui les pharmaciens à des sanctions pénales pour une simple délivrance d'une benzodiazépine.